

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2016**  
**PROCÈS VERBAL**

Le vingt-neuf janvier deux mille seize à dix-neuf heures trente le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Madame HAMON Annie, Maire de la Commune de TAULÉ (Finistère).

**Date convocation :** 18/01/2016

**Date d'affichage :** 19/01/2016

**Conseillers en exercice :** 23

**Présents :** 18

**Votants :** 22

**Étaient présents :** Le Maire, Annie HAMON

Les adjoints : RICHARD Hervé, BORGNE Margot, CAR Guy, LE SAOUT Gérard.

Les conseillers délégués : CLECH Philippe, COCAIGN Lionel, MORVAN Joëlle

Les conseillers : ARGOUARCH Michel. DE BLASIO Stefano. FAILLER Maryse. LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne. LEMEUNIER Denis. LE SAOUT-LE SCOURZIC Solenne. PIROU Jérôme. PORZIER Isabelle. TOUS Daniel. WILMOTTE Lénaïck.

**Absents excusés :** BELLE Robert – Pouvoir à Denis LEMEUNIER. GUIHARD Gaëlle – Pouvoir à Stéfano DE BLASIO. MOGUEN Christine – Pouvoir à Solenne LE SAOUT LE SCOURZIC. QUERE Armelle – Pouvoir à Isabelle PORZIER.

**Absents :** EVEN Fabienne

**A été élu secrétaire de séance :** CLECH Philippe.

---

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté à l'unanimité.

---

**1. DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA SALLE COMMUNALE**

Madame Le maire présente le projet de réhabilitation de la salle communale.

Le cout prévisionnel est estimé à 370 000 € HT soit 444 000 € TTC.

Ce montant prévisionnel sera affiné en fonction des estimations du maitre d'œuvre et des résultats des consultations des marchés.

Pour financer ce projet, le Conseil Municipal souhaite solliciter l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (priorité n°1) et la réserve parlementaire.

Le plan de financement prévisionnel (HT) est le suivant :

Financier	Montant en €	% d'intervention
DETR	185 000 €	50 %
Réserve parlementaire	20 000 €	5,40 %
Commune	165 000 €	44,60 %
<b>Total HT</b>	<b>370 000 €</b>	<b>100 %</b>

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- approuver le projet s'élevant à 370 000 € HT soit 440 000 € TTC.
- approuver le plan de financement ci-dessus,
- solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la DETR à hauteur de 185 000 € HT
- solliciter l'attribution d'une subvention au titre de la réserve parlementaire à hauteur de 20 000 € HT

**DÉCISION : ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ**

Solenne LE SAOUT LE SCOURZIC et Michel ARGOUARCH trouvent regrettable de découvrir ce projet lors de la présentation des vœux et auraient souhaité avoir les informations avant.

Solenne LE SAOUT LE SCOURZIC estime que pour faire une demande de subvention, le dossier doit être suffisamment avancé. Elle demande si des plans ont été réalisés.

Annie HAMON indique que, pour la DETR, les dossiers doivent être déposés pour la fin janvier même si le dossier n'est pas abouti. Des estimations ont été réalisées de manière approximative. Elles seront affinées en fonction des travaux du maître d'œuvre et des résultats des consultations. Denis LEMEUNIER s'interroge sur la possibilité de demander des subventions sur la base d'un dossier « si peu avancé ».

Annie HAMON indique que dans le cas présent, pour la DETR, c'est toujours le cas. Souvent, les consultations ne sont pas lancées et les données financières toujours basées sur des estimations. Guy CAR indique que ce sujet est inscrit à l'ordre du jour de la commission Urbanisme et Travaux du 17 février prochain. La nature des travaux sera définie plus précisément en fonction des résultats du diagnostic qui est à réaliser par le maître d'œuvre.

Margot BORGNE indique qu'elle trouve également toujours compliqué les décalages entre les obligations de déposer des dossiers de subventions à des échéances qui ne correspondent pas à l'avancée des dossiers.

**2. CONVENTION DE SERVITUDE POUR LE PASSAGE DE CANALISATION AVEC GRDF**

Madame Le Maire précise qu'il s'agit de régulariser la situation existante (travaux 2007).

La Société GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE (GRDF) souhaite poser une canalisation et tous ses accessoires, sur la parcelle située à TAULE, dans le département du Finistère, cadastrée section AD, numéro 436.

Cette parcelle appartenant actuellement à la Ville de TAULE, GRDF sollicite celle-ci pour la publication d'un acte de servitude.

Les frais liés à cette opération seront à la charge de GRDF

Il est demandé au Conseil Municipal de :

- approuver les dispositions qui précèdent ;
- autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents à intervenir permettant leur mise en œuvre, et notamment l'acte de servitude.

**DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

### **3. VENTE DE L'ANCIEN PRESBYTÈRE**

Vu le CGCT,

Vu l'avis des domaines actualisé en date du 21/01/2016,

Le bien est situé 10 allée des primevères,

Le terrain est d'une superficie de 588 m<sup>2</sup>. La maison d'habitation d'une surface habitable de 101 m<sup>2</sup> est composée d'un rez de chaussée et d'un étage.

Vu la proposition de Madame FOUCHER Françoise Louise demeurant à Locquéolé pour un achat au prix de 80 000 € net vendeur,

Il est proposé au conseil municipal de vendre le bien situé au 10 allée des primevères cadastré AD 72 au prix de 80 000 € net vendeur et d'autoriser Madame Le Maire à signer tous les actes relatifs à cette vente.

**DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

### **4. ACCORD DE PRINCIPE SUR UNE CESSION DE PORTION DE CHEMIN**

Vu la demande de Monsieur et Madame KERBRAT Ronan, d'acquérir une portion de chemin communal au lieu-dit Goacerléo,

Il est proposé au conseil municipal de donner un accord de principe afin que toutes les démarches administratives puissent être initiées.

**DÉCISION : ADOPTE A L'UNANIMITÉ**

#### **Questions diverses :**

Madame Annie HAMON indique les prochaines dates des réunions :

- Prochains conseils municipaux :
  - Vendredi 26 février à 19h30
  - Vendredi 11 mars à 19h30
- Les commissions Finances :
  - Mardi 16 février à 18h30
  - Mardi 1<sup>er</sup> mars à 18h30
- Les autres commissions municipales :
  - Sport et vie associative : Jeudi 11 février à 20h00
  - Urbanisme et travaux : Mercredi 17 février à 20h00
  - Affaires scolaires : Jeudi 18 février à 20h00
  - Enfance-Jeunesse : Mardi 23 février à 20h00
  - Commission des marchés : Lundi 22/02 à 14h30.

## Rapports de commissions :

### Urbanisme – Travaux :

La prochaine commission aura donc lieu le 17 février à 20h00.

Guy CAR indique qu'un RDV est programmé avec La Poste le 3 février pour évoquer les travaux liés à l'accessibilité et la possibilité de récupérer une partie du local de tri pour la banque alimentaire.

### Culture, tourisme et cadre de vie :

Margot BORGNE indique que le compte-rendu de la rencontre avec les parents pour partager un repas à la cantine est remis sur table. Il sera corrigé suite aux retours de certains participants. Globalement, les parents ont été satisfaits de voir comment se déroule le repas. Le temps d'échange avec Philippe BALLER, le responsable de la cantine, a également permis de répondre à certaines interrogations des parents.

Pour poursuivre l'opération sur le gaspillage alimentaire, il est envisagé une soirée-débat avec les enfants et les parents autour du thème de la diététique et la nutrition des enfants. Il serait également intéressant d'y associer un atelier TAP autour des légumes.

Solenne LE SAOUT LE SCOURZIC indique qu'il est difficile de trouver mieux que ce qui est proposé par Philippe BALLER.

Margot BORGNE indique que la date prochaine commission n'est pas fixée. L'ordre du jour sera consacré à la refonte du site internet.

Elle fait ensuite le point sur le projet au bois de Saint-Herbot. Les élèves du lycée de Suscinio vont débiter le diagnostic du bois et rencontreront les habitants. Une réunion aura lieu début mars avec les résidents du quartier.

### Voirie, agriculture, réseaux :

Gérard LE SAOUT indique que la commission voirie s'est réunie le mardi 26 janvier pour définir le programme Voirie 2016.

Ci-dessous le compte-rendu :

Estimations à demander pour le programme voirie 2016 :

- La VC n°4 du carrefour de Cobalan à Castrellen
- La VC n°11 (route de Kerjean) à voir selon l'état de la voie après travaux ERDF
- Petite portion au lieu-dit Le Rest
- Petite portion au lieu-dit Kérolach (50 mètres)
- La gare – Ty dossen
- Kéravel (vers Locquénolé). Environ 100 mètres en bicouche
- De LamBriac à Parcfur (150 mètres)
- La Vc n°35 de Croix Briac à Ville aux clercs
- De Goarivan au Croissant de Penzé
- Petite portion au lieu-dit Guéronen en bi-couche
- La VC n°22 de Mescouez à Douryen en bicouche
- La rue du croissant (aménagement à prévoir et remonter le panneau d'entrée en agglomération)
- La VC n°10 du carrefour de Kerloscant au carrefour de Ville aux clercs.

Autres points recensés :

- **Rue de la garenne.** Les riverains ont émis une demande pour que la voirie soit reprise. Les élus ont bien conscience de la nécessité d'intervenir dans ce quartier mais il s'agit d'un projet important (Il faudrait également reprendre les réseaux d'eau et d'assainissement et effacer le réseau électrique).
- **Les trottoirs du Bel-Air :** Les services de Morlaix Communauté sont venus sur place pour réaliser une estimation. Le montant des travaux est estimé à 11 870 € HT.
- **Aménagement de la sortie du lotissement Ty nevez ar rest :** Les services de Morlaix Communauté ont réalisé plusieurs hypothèses d'aménagement. La commission retient la solution n°1. Les travaux devraient être réalisés en régie.

En ce qui concerne le réseau d'eau potable, il est prévu de changer la conduite qui va du carrefour de Keramerer à Oasven (conduite en amiante-ciment qui connaît de très nombreuses casses).

- **Modification des entrées d'agglomération :** Gérard LE SAOUT va faire le point sur ce sujet avec Michel BAUER et André MONFORT. Zone concernées : Penzé, Lanninor, la vieille route de Penzé (les vergers), la D 769 au niveau de kerloscant.
- **Suppression des panneaux 45.** Suite à la suppression des panneaux 45, des riverains ont demandé à ce que certaines zones dangereuses soient signalées. Gérard LE SAOUT, Michel BAUER et André MONFORT vont les recenser.
- **Lotissement Roz Velion :** Les co-lotis ont demandé la rétrocession de la moitié des talus pour pouvoir les entretenir. Il convient de reprendre contact avec eux car il semble qu'un bornage et qu'une intervention chez un notaire soient nécessaires.
- **Chemin de Kersiroux :** La situation s'est encore dégradée et les poteaux en béton qui ont été installés ne sont plus en place. La commission décide d'envoyer un courrier en recommandé avec accusé-réception pour demander la remise en état du chemin communal sous un certain délai.

---

En fin de séance, Annie HAMON indique qu'elle a participé la veille à une réunion avec les communes de Carantec, Henvic et Locquéolé et les professionnels de santé de ces communes. A l'initiative de Madame Anne-Lise JACQ du centre infirmier de Taulé, des élus d'Henvic et de Corinne QUEAU, infirmière à Taulé, cette rencontre avait pour objectif d'initier la réflexion sur un éventuel projet de maison de santé.

Jean-Luc FICHET et le Docteur Le Reste de LANMEUR ont présenté le projet de maison de santé qui a été réalisé à Lanmeur.

Le représentant de l'Agence Régionale de Santé (ARS), Madame Lastenet a indiqué que pour attirer les médecins, la mise en réseau de l'ensemble des professionnels de santé était indispensable.

Denis LEMEUNIER, également présent à cette réunion, indique qu'en effet, il a bien été souligné qu'un bâtiment commun n'était pas la priorité. Les éléments essentiels sont la mise en réseau des professionnels de santé et que les différentes spécialisations soient présentes. (À Taulé, le dentiste n'a pas été remplacé).

D'autres réunions auront lieu dans cette même configuration pour avancer sur ce projet.

*Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée.*

-----  
*Fin de séance à 20h30*

ÉMARGEMENTS :

HAMON Annie	
RICHARD Hervé	
BORGNE Margot	
CAR Guy	
GUIHARD Gaëlle	
LE SAOUT Gérard	
CLECH Philippe	
COCAIGN Lionel	
MORVAN Joëlle	
ARGOUARCH Michel	
BELLE Robert	
DE BLASIO Stefano	
FAILLER Maryse	
LALLOUET-QUEMENEUR Marie-Anne	
LEMEUNIER Denis	
LE SAOUT-LE SCOURZIC Solenne	
MOGUEN Christine	
EVEN Fabienne	
PIROU Jérôme	
PORZIER Isabelle	
QUERE Armelle	
TOUS Daniel	
WILMOTTE Lénaïck	